

Association des Jardins d'Alleric

Assemblée générale du 10 juin 2016 – compte rendu

- Nombre d'inscrits : XX adultes et XX enfants
- Avant l'AG : visite commentée des jardins exploités par Philippe

• Bilan financier de l'année écoulée

Bilan réel mai 2015 - mai 2016			
Solde caisse à fin mai 2015 :		189,74	
Solde compte bancaire :		179,34	
	total :	369,08	
	Réel 2015 - 2016		
Nature de la dépense	Recettes	Dépenses	
Cotisations	305		
Don association	0,2		
Parts sociales crédit coopératif	0,53		
Frais bancaires		50	
Pot AG		28,2	
Assurance		108	
Adhésion Bio Sèvres		70	
Fournitures bureau		2,13	
Participation frais frigo		16,5	
			Solde
Total	305,73	274,83	30,9
Solde caisse à fin mai 2016 :		189,61	
Solde compte bancaire :		210,37	
	total :	399,98	

• Bilan moral de l'année écoulée

Point sur les contrats en cours : environ 250 contrats pour un chiffre d'affaires autour de 28 000 euros.

Comme chaque année, le sondage a été réalisé pour évaluer la satisfaction des adhérents sur les différents contrats → 38 répondants au sondage sur 70 familles adhérentes.

A partir des résultats du sondage, un bilan est fait avec chaque « couple » référent/producteur présent.

- Fromages de chèvre : stabilité du nombre de contrats mais augmentation du CA grâce aux yaourts de chèvre. Une augmentation de tarifs pour les fromages est prévue à compter du prochain semestre. Par contre une baisse est envisagée sur les yaourts. Des remarques quant aux affinages : Mathias explique que cette problématique est principalement liée à la taille de son élevage (80 chèvres).
- Légumes (environ 60 contrats) : certains commentaires déposés dans le cadre du sondage ont interpellé Philippe et Françoise. Ceux-ci rappellent qu'en cas d'insatisfaction ou remarque, ils sont disponibles pour échanger et invitent les adhérents à se manifester en direct sans attendre le sondage annuel.
- Yaourts (environ 20 contrats) : toujours des problèmes d'échange de parfum. Les adhérents sont invités à intervenir de temps en temps pour maintenir la propreté et l'état du frigo. De même, penser à vider les caisses de stockage des yaourts contenues dans le frigo au fur et à mesure qu'elles se vident. Les adhérents sont informés que la productrice a fait analyser un échantillon de yaourt par un laboratoire il y a quelques semaines suite à des remontées de problèmes de moisissures. Le contrôle s'est avéré satisfaisant. De

plus, il est convenu en séance que l'asso prendra dorénavant intégralement en charge les frais de fonctionnement du frigo, soit 33 euros / an.

- Porc (10 contrats ce semestre) : Bernadette propose de nouveaux produits : chair à saucisse sous vide en 500g (sera proposée dans le prochain contrat), ainsi que des conserves de bourguignon, sauce bolognaise et veau. Il est convenu qu'un rappel sera envoyé par la référente à tous les adhérents avant chaque date de livraison à la ferme afin que ceux-ci puissent faire des commandes préalables (hors contrat) en direct auprès des producteurs.
- Volailles (38 contrats ce semestre) : il est rappelé que des commandes peuvent être réalisées en direct auprès des producteurs pour des conserves de rillettes de poule, des découpes de poulet ainsi que des canards
- Pommes (35 contrats ce semestre) : des commentaires dans le sondage précisent que les pommes sont parfois molles, ceci s'expliquant notamment par l'absence de traitement. A noter le changement de référent (Armelle passe la main à Sébastien).
- Huile / farine : retour positif quant à la qualité des farines. A noter la diversité ce semestre des farines proposées + sablés.
- 3 nouveaux contrats :
 - Pâtes (une vingtaine de contrats) : questions quant aux dates de conservation des pâtes
 - Bières (14 contrats) : les producteurs sont aussi les référents et nous invitent à venir visiter la brasserie à Fors. Ils nous informent que les déchets de malt sont transmis à Isabelle et Laurent Clochard pour nourrir leurs volailles et vaches. Une consigne sur le retour des bouteilles vides : un rinçage juste après la dégustation suffit et ne pas chercher à décoller les étiquettes car les producteurs ont leur technique.
 - Lait de vache (20 litres / 15 jours) : un appel à référent est lancé pour ce nouveau contrat : Marie Ancelin se propose de le prendre en charge.

Accès au contrat : décision du bureau d'accepter de nouveaux adhérents si et uniquement si ceux-ci s'engagent dans un contrat légumes, les distributions des différents contrats ayant lieu à la ferme de Philippe et François (lieu privé). Diverses interventions en séance vont dans le sens de la décision du bureau.

Récapitulatif :

début du contrat	Producteur	produit	référent
2007	Philippe DIEUMEGARD	Légumes	Guy-Marie BOURSIER
2009	Mathias CHEBROU La Ferme du Vieux Chêne	Fromages de chèvres	Michaël TEXIER
2010	Isabelle et Laurent CLOCHARD EARL Le Pont de la Grange	Volailles	Patrice ANCELIN
2011	Marie-Laure MARILLEAU	Yaourts de lait de vache	Nathalie BEAUFILS
2012	Bernadette GATARD GAEC La renéamière	Viande de porc	Marina JUILHA
2013	Jean-Fabrice MIMÉAU	Pommes et jus	Sébastien LEFEVRE
2015	Françoise & Jean-François DELAUNAY	Huile, Farine, sablés	Marion LE VELY
2016	MARCHAND Christine & MOUSSON Fred	Bière	Christine MARCHAND
2016	Isabelle et Laurent CLOCHARD EARL Le Pont de la Grange	Lait de vache	Marie ANCELIN
2016	Mathieu MALLET	Pâtes	Cécile DRAUNET

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Election des membres du bureau : 6 candidats tous élus à l'unanimité : |
|---|

Cindy Lemarquais, Isabelle Pineau, Marina Juilha, Magali Crestin, Mickael Texier, Olivier Caillé.

Armelle Rambaud ne souhaite pas continuer au bureau, elle est chaleureusement remerciée pour ses bons et loyaux services au cours des années passées.

Le bureau se réunira pour se répartir les différents postes.

• **Vote du montant de la cotisation 2016**

Le nouveau bureau présente un budget prévisionnel permettant de maintenir l'équilibre dépenses/recettes avec une cotisation à 5 euros. Celle-ci est votée à la majorité.

Nature de la dépense	Prévisionnel 2016-2017			
	Recettes	Dépenses		
solde précédent	399,98			
Cotisations	300			
Frais bureautique		20		
Cotisation Agrobio Deux Sèvres		70		
Frais bancaires		50		
Site internet		30		
Pot AG		100		
Animation (ex : farci, vin chaud)		50		
Assurance		110		
			Solde	
Total	699,98	430	269,98	

La collecte des cotisations aura lieu en même temps que celle des contrats pour le prochain semestre, le bureau espérant ainsi optimiser le processus et limiter les « impayés ».

• **Questions diverses :**

Le bureau évoque la décision récente du gouvernement de passer la validité des chèques à 6 mois (au lieu de 12 actuellement). Cet élément sera à prendre en compte dans les prochains contrats → plusieurs options sont avancées : limiter le nombre de chèques à 5, antidater ou ne pas mettre de date sur les chèques (les producteurs s'en chargeront lors des remises)...

Un pot est offert par l'association et les producteurs. Celui-ci est suivi d'un repas convivial sorti du panier.